



Le projet de loi C-434 déposé par le Bloc Québécois le 14 septembre 2009 vise l'abolition des dispositions permettant notamment aux criminels à cravate d'être libérés au sixième de leur peine.

Les conservateurs se sont opposés à l'adoption rapide de ce projet de loi à toutes les étapes afin d'appliquer cette mesure rapidement. Le Bloc Québécois a donc décidé de ramener ce projet de loi lors de la rentrée parlementaire et demande à nouveau à tous les partis de l'adopter à toutes les étapes. **Il pourrait être adopté en une journée et s'appliquerait à Earl Jones et Vincent La-croix.**

De concert avec les victimes de crime économique, le Bloc Québécois estime que, trop souvent, les condamnations, même sévères, ne découlent que sur des emprisonnements de quelques mois. Le cas d'Earl Jones, qui vient d'écoper d'une peine de 11 ans de prison et qui pourrait, en vertu des règles actuelles, être libre dans

22 mois, ne doit pas être traité à la légère. C'est pourquoi le Bloc Québécois redemande la procédure d'approbation accélérée pour son projet de loi qui vise à éliminer cette disposition.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement conservateur essaie de se donner bonne conscience et de montrer qu'il est engagé dans la lutte aux crimes économiques. Cependant, en prorogeant la Chambre des communes le gouvernement a tué ses propres projets de loi qui devaient punir plus sévèrement les criminels à cravate.

De son côté, le Bloc Québécois a présenté une série de six mesures visant à contrer les crimes de nature économique de même qu'un projet de loi pour l'abolition de la libération au sixième de la peine, une mesure qui fait consensus et que nous demandons depuis 2007.

Le projet de loi du Bloc Québécois est bien réel et aurait des effets même pour les fraudeurs dont les procès

sont déjà terminés. En une seule journée, la Chambre des communes pourrait ainsi abolir les dispositions qui permettent actuellement aux criminels à cravate d'être libérés au sixième de leur peine.

Mais pour cela, encore faudrait-il que le gouvernement conservateur sorte de sa partisanerie et accepte de travailler avec l'opposition dans l'intérêt des victimes et de la population.

**M. Harper, qu'attendez-vous pour vous attaquer aux crimes économiques ?**

